ɔur»

utre dans ma vie :
'Esprit de Jésus,
. la foi. À la diffé-
ppement person-
'che à parvenir à
ıaîtrise de soi par
dans l'expérience
érimente que des
ppent, que nous ne
:out dans notre vie.
de bien-être
ont légitimes. Que
ıu regard de cela ?
ıs propose la joie,
ceux qui sont ac-
ıt sous le fardeau.
ersonnes qui sont
:s de Jésus et qui
es épreuves phy-
ves. Elles ont une
e, de détachement

des femmes, des hommes et des dieux

Par Sébastien Fath

Historien, chercheur au CNRS, spécialisé dans l'étude du protestantisme évangélique

Source : S. Fath

Radicalisation, en finir avec les faux-semblants

La fabrique de la démocratie ne peut se contenter d'ignorer les religions. À la fois dans la contribution qu'elles sont susceptibles d'apporter, mais aussi dans la menace qu'elles peuvent parfois représenter. Sur ce dernier versant, la question des dérives sectaires s'est invitée dans le débat depuis près d'un demi-siècle. Le point de bascule fut le suicide de masse du Temple du peuple du révérend Jim Jones, au Guyana (1978). Cette tragédie a frappé l'opinion mondiale.

La France fait partie des pays qui ont mis en place, depuis les années 1980, des dispositifs de vigilance. Ouvrant sur des décennies de tâtonnement. Les années 1990 marquent la tentative d'identifier les groupes jugés problématiques (rapport parlementaire de 1995). Pas concluant. Car la méthode menace d'essentialiser des groupes sujets à évolution. La première décennie 2000 se focalise, avec plus de succès, sur les dérives sectaires. L'objectif n'est plus de dresser une liste de sectes, mais de pister des dérives qui peuvent marquer, à un moment donné, des groupes religieux. La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), créée en 2002, est le fer de lance de cette nouvelle politique.

Mais la décennie 2010, avec l'irruption de l'État islamique, rebat les cartes. Les attentats du 13 novembre 2015, qui causent la mort de 131 personnes, recomposent la grammaire de la vigilance démocratique face à la menace de subversion religieuse. Désormais, sans abandonner la surveillance des dérives sectaires, c'est la radicalisation qui s'impose comme question politique. Avec autant de dispositifs supposés déradicaliser, ou faire de la prévention. Près de dix ans plus tard, à l'heure où le drame israélo-palestinien s'enflamme à nouveau au risque de répercussions planétaires, les limites de cette lutte sont patentes. Des officines créées pour l'occasion se sont enrichies… mais la question, loin d'être réglée, nous revient en boomerang.

En capitalisant sur l'expérience acquise, trois pièges à éviter ressortent : ne pas essentialiser les groupes étudiés ; ne pas faire de l'intensité de la pratique un critère en soi de dangerosité (Muhammad Yunus et Denis Mukwege, qui ont reçu le prix Nobel de la paix, sont de fervents pratiquants) ; ne pas négliger l'apport de la recherche en sciences sociales. Mais il faut aller plus loin, et peut-être faire sauter un verrou. Au nom de la laïcité, nombre d'observateurs républicains ont longtemps soutenu que les doctrines ne comptaient pas. Que l'on peut croire ce que l'on veut, seuls les faits apparaissant susceptibles d'être caractérisés. Mais trop d'épisodes récurrents nous rappellent que la violence physique trouve parfois justification dans une prescription religieuse. Répéter que les religions sont toujours du côté de la paix est historiquement faux.

Il est temps de s'intéresser de plus près à la manière dont les acteurs religieux traitent, en interne, de la question de la violence. Arrêtons de tourner autour du pot. Parmi les indicateurs qui devraient permettre d'identifier la radicalisation religieuse comme une menace pour la démocratie, la violence sacrée ne saurait être ignorée. La démocratie, c'est la délibération, le conflit avec des mots. Quand la religion légitime de tuer au nom de la foi, un non-retour est atteint.